

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 6 Octobre 1896

NOUVELLES LOCALES

Le bureau télégraphique de Monaco-Ville, qui était situé rue des Briques, n° 20, est, depuis le 1^{er} octobre, réuni au bureau des postes, avenue Saint-Martin.

Le F. Sylvestre-Paul est nommé Directeur de l'Ecole primaire de Monte Carlo.

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de septembre 1896 a été de	27.664
Pendant le mois de septembre 1895, il n'a été que de	26.817
Différence en faveur de 1896	847

On n'a eu à enregistrer à la mairie de Monaco, le mois dernier, que trois décès, alors qu'il a été déclaré vingt-neuf naissances. Ce fait, croyons-nous, s'est rarement présenté et mérite d'être signalé.

Nous apprenons avec plaisir que M. Denis Eydoux, ancien élève du collège Saint-Charles et petit-fils de M. le Ch^r Messié, juge d'instruction, dont nous avons enregistré les succès scolaires au lycée Condorcet, figure sous le n° 88 sur la liste d'admission à l'Ecole polytechnique.

Le Pensionnat des Dames de Saint-Maur a présenté, cette année, trois élèves aux examens du brevet élémentaire : M^{lles} Jeanne Chiaïs, Françoise Imbs, Jeanne Mazet

Nous sommes heureux d'apprendre que toutes trois viennent d'être reçues avec félicitations du jury.

ACTES DE PROBITÉ. — Le 30 septembre, M. Benoît Vivaldi, garçon de café à Monte Carlo, a déposé au commissariat de police de ce quartier, un médaillon or et émail, trouvé par lui quelques jours avant.

Le 3 octobre, le F. Directeur de l'Ecole de Monte Carlo a déposé un porte-monnaie trouvé dans la cour de l'école, que l'on peut réclamer à la Direction de la Police.

La marche des trains sur le réseau P.-L.-M., pour le service d'hiver, est sur le point d'être arrêtée. Si nous sommes bien informés, l'horaire de l'année dernière subirait peu de changements. Il prévoirait cinq trains nouveaux dans chaque sens entre Nice et Menton et donnerait satisfaction, dans une certaine mesure, aux vœux des habitants de Cannes, tendant à augmenter les facilités de relations entre cette ville et la Principauté.

La Société des Régates organise pour dimanche prochain 11 octobre, à 8 heures et demie du soir, avec le concours de la Société des Bains de Mer, une fête vénitienne avec feu d'artifice, dans la rade de Monaco.

Des prix offerts par la Société des Bains seront décernés aux embarcations les mieux décorées et

illuminées, et une indemnité de 10 francs sera allouée à chaque embarcation illuminée prenant part à la fête.

A neuf heures, grand bal dans le lieu ordinaire des fêtes champêtres du boulevard de la Condamine.

La sortie annuelle de la Société des Régates a eu lieu dimanche, ainsi qu'elle avait été annoncée. Le programme comprenait une promenade en mer sur le *Vent-Debout*, de Monaco à Villefranche et retour à Beaulieu, où avait lieu, à midi, au restaurant de la Réserve, le banquet traditionnel.

Pour les retardataires ou pour ceux des membres de la Société ou des invités n'aimant que médiocrement le balancement du navire, le chemin de fer était là, et cent personnes environ en ont profité.

Malgré l'état de la mer, qui se ressentait de l'agitation des jours derniers, la traversée par le *Vent-Debout* a été très agréable. A Villefranche, où l'on fête la Saint-Michel, le Comité local reçoit la Société des Régates et la Philharmonique, qui salue le drapeau français en jouant la *Marseillaise*. En un clin d'œil, toutes les boutonnières monégasques sont décorées aux couleurs tricolores, et c'est fraternellement qu'on prend un vin d'honneur, tandis que nos musiciens font entendre les plus entraînants morceaux de leur répertoire.

On se rembarque ensuite pour Beaulieu, mais les vagues sont tellement fortes qu'on est obligé de s'arrêter à Saint-Jean et de se rendre à pied à la Réserve.

Là, une table toute garnie de roses et ornée avec un goût exquis attend les 180 convives de la Société des Régates. La salle est toute pavoisée de drapeaux, et l'ensemble est tout-à-fait réussi.

Menu excellent. Au dessert, les toasts d'usage ont été portés par M. le président Marquet, M. le Comte de Cessole, M. Roustan, présidents des Sociétés nautiques de Nice et de Cannes, et diverses autres personnes. Tous ont rendu hommage à nos Augustes Souverains, à la Principauté qui réserve aux étrangers un si aimable accueil, à la Société des Régates qui, par sa façon gracieuse de recevoir ses hôtes, par la splendeur de ses fêtes, est la première du littoral, à la Société des Bains de Mer, dont la générosité est proverbiale. Tous ces toasts sont suivis de longs applaudissements qui redoublent encore quand la Société Philharmonique fait entendre successivement la *Marche Monégasque*, la *Marseillaise*, la *Marche Royale d'Italie*.

L'après-midi, pour répondre à l'invitation spontanée du Comité des fêtes, on retourne à Villefranche où M. Pollonnais, maire, reçoit la Société des Régates et fait asseoir M. le Ch^r Marquet à sa droite, dans la tribune d'honneur de la salle de danse, pendant que l'orchestre exécute la *Marche Monégasque* et la *Marseillaise*.

Le retour dans la Principauté s'effectue ensuite et le *Vent-Debout* fait sa rentrée dans notre port vers 6 heures et demie.

Passagers et invités garderont de cette belle journée et de cette cordiale fête le plus aimable souvenir.

Yachting

Les régates de Cannes commenceront le jeudi 18 mars prochain. Elles comprendront dix journées de courses.

La première sera consacrée aux courses des 4^e, 5^e, 6^e et 7^e séries pour les prix offerts par la baronne de Hirsch de Gèreuth.

Le lendemain vendredi, 19 mars, auront lieu des courses pour les trois premières séries et la première épreuve de la Coupe du Tsarewitch (d'une valeur de 10,000 fr.) pour yachts de 3 à 20 tonneaux construits en France sur les plans d'un architecte naval français et montés par un équipage français.

Le samedi 20, seront courues les Coupes internationales Ogdenfoëlet et Gordon Bennett: la première, d'une valeur de 8,000 francs, pour yachts au-dessus de 20 tonneaux; la seconde, d'une valeur de 4,000 francs, pour yachts de 5 à 20 tonneaux. Le même jour, courses pour les quatre premières séries.

Dimanche 21, seconde épreuve de la Coupe du Tsarewitch, courses de tartanes, plaisanciers, etc.; courses à l'aviron, fête de nuit et illuminations des yachts.

La cinquième journée, lundi 22, les yachts de 5 à 10 tonneaux se disputeront la première épreuve de la Coupe internationale de Rothschild, d'une valeur de 2,000 francs; et il y aura pour les petites classes des courses d'amateurs avec prix en objets d'art et médailles. On sait que dans ces sortes de courses, les yachts doivent être manœuvrés par des gentlemen membres d'un club reconnu.

Dans le programme de la sixième journée (mardi 23) nous relevons une lacune que nous prenons la liberté, dit le *Sport*, de signaler aux Comités des Régates Cannoises et de l'Union des Yachtsmen; il y est dit que le Prix d'honneur sera couru par les yachts de la septième série au-dessus de 20 tonneaux, mais il n'est pas fait mention d'un tonnage maximum quelconque. Faut-il en conclure que les grands yachts tels que *Britannia* et *Ailsa* seront admis dans cette course? Si telle est l'intention des organisateurs, il serait peut-être bon d'indiquer au programme définitif que le Prix d'honneur est ouvert aux septième et huitième séries — la septième s'arrêtant d'après le règlement de l'Union des Yachts Français, à 40 tonneaux.

Le même jour, courses d'amateurs pour les séries n'ayant pas participé à celles de la veille, c'est-à-dire au-dessus de 3 jusqu'à 20 tonneaux.

Le soir aura lieu le banquet traditionnel au Cercle Nautique.

Le septième jour aura lieu la seconde épreuve de la Coupe Rothschild, et les quatre premières séries seront aussi invitées à prendre la mer.

Elles sortiront encore le jeudi 25 mars, ainsi que les trois séries supérieures, pour courir les nouveaux prix offerts par la baronne Hirsch de Gèreuth.

Le neuvième jour, épreuves finales de la Coupe du Tsarewitch et de la Coupe Rothschild.

Enfin, le samedi 27, pour clore cette importante réunion, course en croisière de Cannes à Monte Carlo, pour le Grand Prix de Monte Carlo, offert par la Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers. Deux prix sont affectés à cette course, l'un de 15,000 francs pour les yachts au-dessus de 20 tonneaux, l'autre de 10,000 francs pour les yachts de 5 à 20 tonneaux.

Nous ne savons rien encore, ajoute notre confrère, de la façon dont les choses se passeront à Nice. D'après le

roulement établi pour l'attribution du subside alloué par la municipalité, la direction des régates appartiendra en 1897 au Club de la Voile, qui est sous le patronage du Yacht-Club de France. Or le Yacht-Club ne semble pas vouloir se railler à la jauge nationale et s'en tient — si nous en jugeons par ce qui s'est passé à Granville — à la jauge anglaise. Le Club de la Voile de Nice adoptera-t-il cette dernière? C'est peu probable, car il n'ignore pas qu'il s'exposerait à une abstention générale des yachts grands et petits, français et anglais, qui ne voudront pas encourir la disqualification dans les régates patronnées par l'Union. Quelle que soit la résolution que prendra le Club de la Voile, nous savons déjà que le Club Nautique organisera — avec ou sans subvention — une réunion internationale. De toute façon, Nice aura donc ses régates.

Rowing

De très belles régates internationales à l'aviron sont préparées pour cet hiver en Méditerranée. On sait que le rowing a pris sur la côte d'azur un rapide développement et qu'il existe sur le littoral quelques bonnes équipes; ce qui importe maintenant, c'est d'attirer les grandes équipes parisiennes et celles des principaux clubs de la province — car il ne faut décidément pas compter sur les Anglais. — Nous engageons, dit avec raison le *Monde Élegant*, — les sections d'aviron des sociétés de Nice, Cannes et Monaco à étudier au plus vite leurs programmes et à les publier le plus tôt possible, afin que les équipes aient le temps de se monter et puissent se préparer sans hâte. Prévenus d'avance, les rameurs se décideront beaucoup plus facilement à se déplacer que s'ils étaient avisés à la dernière heure.

CAUSERIE

La Monnaie

A propos de la prochaine visite du tsar à la Monnaie. — L'Hôtel de la Monnaie de Paris. — Les ateliers et la fabrication. — Le Musée monétaire. — Le procédé français.

La Monnaie, — ou plutôt l'Hôtel de la Monnaie de Paris, — est à l'ordre du jour. Le tsar et la tsarine doivent la visiter pendant leur séjour dans la capitale, et une médaille commémorative leur sera offerte à cette occasion.

La Monnaie française jouit d'une réputation universelle. Elle exécute non-seulement tous les travaux monétaires de la République française, mais encore de nombreuses commandes venues de l'étranger, et en ce moment même, une importante commande monétaire pour l'empire russe.

LES PROCÉDÉS FRANÇAIS

C'est à partir du règne de Saint-Louis que la monnaie française commence à être d'une exécution irréprochable.

Autrefois, on la frappait avec un lourd marteau, de là l'expression: *battre monnaie*. Ce n'est que sous Henri II qu'il fut ordonné « de fabriquer des testons avec le moulin royal ».

Un peu plus tard, Nicolas Briot inventa une nouvelle machine à balancier « pour faire les monnaies du royaume à l'avenir uniformes ». Grâce aux efforts de Warin, excellent graveur qui nous a laissé de superbes œuvres, et au chancelier Séguier, les procédés mécaniques triomphèrent de toutes les résistances d'alors et, jusqu'à la Révolution, on sépara la fabrication des monnaies de celles des médailles.

Le balancier, système de frappe excellent pour l'époque, fut abandonné en 1817. Il fit place à la presse monétaire inventée par Diedrich Ulhorn et perfectionnée par Thonnelier, quelque temps après. Ainsi fut établi l'outillage qui est encore, à peu de chose près, celui de tous les ateliers monétaires de l'époque.

LES ATELIERS ET LE MUSÉE

Les ateliers de la Monnaie ne peuvent être visités qu'avec une permission spéciale: il n'en est pas de même du Musée monétaire, qui est un des plus riches du monde. On trouve là tous les spécimens connus de monnaies et de médailles: la Grèce, Rome, la France, l'étranger y sont largement représentés. En même temps, dans la grande cour, on peut contempler les bustes de tous les souverains français qui ont accompli une réforme monétaire quelconque.

Henri II y figure pour avoir, le premier, mis l'effigie des souverains et le millésime de la fabrication; — Louis XIII, pour avoir adopté le balancier; — Louis XIV, pour avoir marqué les monnaies sur la tranche et déjoué ainsi la fraude des rogneurs; Louis XV, enfin, pour avoir fait construire l'Hôtel des Monnaies.

Les procédés de fabrication sont absolument les mêmes, quelle que soit la matière employée; or, argent ou bronze.

Les lingots destinés à la fonte sont déposés dans des creusets en fer battu, contenant environ 1,000 kilos. Il faut quatre ou cinq heures pour mettre le métal en fusion. Après un énergique brassage du bain, pour que le titre monétaire soit bien le même dans toute la masse, on verse le métal au moyen d'une cuiller en fer, dans des lingotières en fonte graissées avec de l'huile. Le métal, immédiatement refroidi, présente la forme de lames de la largeur de la pièce que l'on veut frapper.

LA PRESSE MONÉTAIRE

La presse monétaire a remplacé le balancier par l'action d'un levier vertical, mis en mouvement par une manivelle, mue elle-même par la vapeur avec une régularité parfaite et une force constante. Une main-poseur place mécaniquement le flan entre les coins, qui lui impriment la face et le revers.

Les pièces frappées sont soumises à une vérification qui leur donne une garantie absolue.

Les ateliers de la Monnaie pourraient frapper par jour, à Paris, seulement, 666 mille pièces de monnaies d'or, d'argent ou de bronze, mais cette production a été rarement atteinte, et l'on comprend que la fabrication se modifie, augmente ou diminue suivant que c'est l'or, l'argent ou le bronze qui s'impose à la frappe.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Malgré mon désir de prolonger mon séjour en Angleterre, j'ai dû boucler ma valise et me diriger sur Cherbourg afin de saluer les souverains russes le jour de leur entrée sur le sol français.

Bien que la visite du tsar ait été faite à la reine Victoria plutôt qu'au peuple anglais, bien qu'elle n'ait jamais perdu le caractère d'une réunion de famille, malgré les efforts de certains hommes d'Etat anglais pour mettre sur le tapis la question d'Orient, on s'occupe beaucoup ici de cet événement.

On racontait, entre autres choses, dans les cercles de la Cour, que le tsar, dans un de ses entretiens avec son oncle le prince de Galles, avait dit qu'il avait été heureux de constater que son jeune frère le tsarewitch avait recouvré la santé à la Turbie. Il est sérieusement question de lui faire passer l'hiver dans la même villa des Terrasses, où il a séjourné l'an dernier. Son médecin particulier regrette vivement qu'il n'y ait pas dans les mêmes parages une villa aussi confortable, mais plus éloignée de la mer et moins en bordure sur la route. Car il passe en cet endroit trop de voitures allant à Monte Carlo ou à Nice.

On parle beaucoup, dans le grand monde anglais, des vertus de l'hivernage au-dessus de Monte Carlo, et l'Égypte, qui avait eu son heure de vogue, commence à devenir moins *select*. Des Sociétés immobilières se forment pour construire de nouveaux hôtels et des villas sur la montagne qui domine la terrasse de Monte Carlo. J'ai vu les plans, mais l'affaire est encore à l'étude, et il serait indiscret d'en dire plus long.

En allant à Farnborough, j'ai salué l'impératrice Eugénie, dans sa promenade quotidienne. Elle a très grand air sous ses cheveux blancs, et sa tristesse est tempérée par un sourire aimable.

Je me suis rendu dans la chapelle où repose le prince impérial. C'est un hommage que je devais au caporal du régiment des grenadiers de la garde impériale, où j'ai eu l'honneur de servir la France comme sous-officier. Après avoir accompli ce pieux devoir, j'ai rencontré une personne de l'entourage de l'impératrice Eugénie qui m'a assuré que Sa Majesté avait l'intention de se rendre au Cap Martin après les fêtes de Noël. Elle parle toujours avec enthousiasme de ses séjours hivernaux dans le Midi, et on m'a dit que c'est grâce à elle que la reine d'Angleterre avait pris l'habitude de passer ses hivers à Cimiez. Les séjours de l'impératrice Eugénie et de l'impératrice d'Autriche au Cap Martin produisent le plus heureux effet sur les imaginations anglaises. Les grandes dames rêvent d'y vivre une saison, et il serait question d'y construire prochainement un grand hôtel anglais.

Mais je m'attarde dans des détails un peu étrangers à l'unique préoccupation du moment, au voyage des souverains russes!

Arrivons à Cherbourg. J'ai eu quelque peine à m'y loger. Les trois hôtels de la ville sont archi-pleins depuis huit jours et, malgré mes rhumatismes que j'irai soigner plus tard dans le Midi, me voilà contraint de coucher sur un bateau! Cherbourg est tout ce qu'il y a de plus « petite ville ».

On y aperçoit des uniformes et rien que des uniformes dans les rares cafés où les « natifs » ne vont jamais. Ces braves gens se couchent avec les poules. Leur unique distraction est de se rendre aux fêtes des villages voisins où l'on fait rôtir en plein vent des moutons entiers: ce qui est très patriarcal. Peu de commerce, quelques rares magasins mal achalandés. Deux journaux bi-hebdomadaires suffisent pour renseigner cette population primitive sur ce qui se passe dans le monde. Où logeront, où dormiront, où s'abriteront les innombrables curieux que l'arrivée des souverains russes ne manquera pas d'amener? C'est un problème dont je n'aperçois pas la solution. Les négociants ici sont très peu... négociants. Cette cohue les effraie au lieu de les réjouir. Ils ne prennent aucune disposition pour profiter de la circonstance. — A quoi bon? disent-ils. C'est un coup de feu d'un jour. Si nous faisons des approvisionnements, ils pourraient n'être pas vendus et, après les fêtes, nous ne saurions plus qu'en faire.

Le maire, un horticulteur qui possède des serres superbes, l'honorable M. Liais, qui fut jadis ministre de Dom Pedro, empereur du Brésil, se multiplie pour « bien faire les choses ». La ville sera superbement pavoisée, ornée, décorée. L'arsenal surtout, aura un aspect féerique. Mais les souverains russes ne verront pas Cherbourg où vivent paisiblement 30,000 habitants phlegmatiques. Ils arriveront en pleine fièvre, en plein affolement. S'ils jugent du tempérament français par le premier échantillon, ils penseront que « la furia » française n'est pas un vain mot.

×

J'ai reçu à Cherbourg des lettres et des journaux de Paris. Dans notre grande capitale aussi on perd un peu la tête.

Paris n'est plus Paris, c'est une immense fête foraine avec des lampions, des verres de couleur, des mâts de cocagne, des drapeaux, des décors qui rappellent le 14 juillet. Tout cela n'a pas embelli la capitale; tout cela est d'assez mauvais goût et Paris, le grand Paris, si superbe et si majestueux ordinairement, est rapetissé par tous les ornements qui encombrent les ponts et les carrefours. Etait-il besoin de donner aux Champs-Élysées l'aspect de l'ancien bal Mabille?

On a voulu associer le peuple aux réjouissances officielles. C'est là l'excuse de cette petite débauche. Tout le monde ne pourra pas assister à la représentation de gala de l'Opéra ou de la Comédie-Française; tout le monde ne pourra pas aller à l'Élysée, à Trianon, à cette gigantesque revue du camp de Châlons. Ceux que le protocole exclut de ces réjouissances s'en consolent en parcourant les rues pavoisées, en contemplant les illuminations, en assistant aux feux d'artifice.

Le tsar sourira un peu en apercevant ces myriades de lanternes vénitiennes; mais il sera profondément ému en passant en revue nos soldats et en entendant les acclamations des foules enthousiastes.

Mais c'est égal, si j'avais l'honneur d'être souverain, je voyagerais toujours incognito. C'est le seul moyen de tout voir et de bien voir. Certes, la pompe consacrée par l'usage est respectable; mais c'est un peu fatigant et je partage l'avis du poète humoristique dont on chante en ce moment sur la scène d'un cabaret dit littéraire, une spirituelle fantaisie dont voici le premier couplet:

On sait que pendant son séjour à Paris
Entre la Morgue et le Père Lachaise,
Le tsar visitera les augustes débris
Qu'on nomme Académie Française.
En agissant ainsi le tsar

Est sûr — de deux heures trente à deux heures trois quarts
D'avoir enfin un p'tit moment
Pour pouvoir dormir tranquillement.

DANGEAU.

CHRONIQUE AGRICOLE

Les Vendanges — Le cours des raisins

Presque partout, les vendanges battent leur plein; déjà, même, en certaines régions, la récolte est rentrée et les celliers gagnent en activité ce que les champs ont perdu.

Notre confrère, M. Gos, de la *Petite Revue*, dit que tout a contribué, dans la zone provençale, à faire des vendanges exceptionnelles. On n'a pas partout la quan-

tité; mais la bonne qualité est certaine et nous n'avons pas eu, depuis la reconstitution du vignoble, une année aussi réussie. Voilà le prix de 25 années de luttés : notre vignoble presque entièrement reconstitué; des récoltes plus abondantes que par le passé, une culture plus intelligente, un désir toujours plus grand de faire mieux, tels sont les résultats les plus clairs de la crise phylloxérique. Si, bien souvent, il faut un désordre pour amener un bon ordre, nous devons convenir que jamais fléau n'avait à ce point stimulé le zèle et l'initiative de la population rurale. La science ne s'est pas adressée en vain au paysan. A ceux qui le taxent de routine, ce dernier peut, avec une légitime fierté, montrer ses vignes dont la végétation est luxuriante, et sa cuve, pleine d'un vin qui défie les meilleurs produits d'autrefois.

×

Parlant des attaques de mildiou qui, l'année dernière, ont ravagé le vignoble languedocien, notre confrère constate qu'il a fallu aux agriculteurs de ce pays, beaucoup de soins, des traitements bien suivis, et une année exceptionnelle pour refaire leurs vignes, si éprouvées. Malgré tous leurs efforts, le Languedoc n'a guère plus d'une demi-récolte. Raison de plus pour ne pas laisser nos vins à vil prix. La vigne, grâce à ces soins intelligents, promet une belle récolte pour l'an prochain.

Il n'en est pas de même dans le Var, les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes, où l'on n'a pas traité, ou mal traité. Nous avons eu, dans la dernière quinzaine, une invasion de mildiou si intense, si rapide, que quelques propriétaires ont pu croire à une nouvelle maladie. Sur quelques points, les feuilles ont tombé prématurément, et la maturité s'en est trouvée enrayée. C'est cependant l'exception. Mais cela suffit pour que les propriétaires atteints se tiennent sur leurs gardes l'an prochain et surtout pour qu'ils ne négligent pas les traitements cupriques des mois de juillet et d'août. Avec le beau temps, le zèle se relâche, on laisse faire le mistral, — et on est pincé...

×

Des chargements de raisin continuent à arriver à Grasse, peu nombreux : en 1895, l'octroi avait enregistré près d'un million de kilos; cette année, ce chiffre ne sera point atteint, tant s'en faut.

Les cours restent stationnaires : on paie toujours de 18 à 20 francs, selon qualité. Quelques parties ont été achetées à 22 fr. ; mais ce prix était pour des qualités de choix et de pays.

A Nice, les prix ne varient guère de 27 à 32 fr. les 100 kilos.

Dans le Var, les marchés sont peu animés. A Draguignan, les affaires traitées sont insignifiantes : les consommateurs sont hésitants. Quelques ventes, cependant ont été conclues à des prix variant entre 13 et 16 francs.

FAITS DIVERS

LA NAVIGATION AÉRIENNE. — On écrit de New-York que le grand problème de la navigation aérienne serait résolu, ou tout au moins bien près de l'être.

Le professeur Mac Twen, de Jackson (Michigan) qui a entrepris de réaliser le rêve de Jules Verne, en faisant construire à Chicago une fusée gigantesque en aluminium à laquelle il a donné le nom de perce-nuages, vient de se laisser distancer lui-même, et de beaucoup, par le docteur Charles Abbott-Smith de San Francisco, qui a surmonté toutes les difficultés et construit un aéroplane, également en aluminium et avec lequel il se propose de venir prochainement à New-York en quarante heures, en compagnie de quelques amis et avec une cargaison de vins et de fruits.

Autant qu'on peut le savoir jusqu'à présent, car le docteur Smith tient naturellement à garder son secret, son aéroplane a la forme d'un gigantesque oiseau (prière au typographe de ne pas mettre canard), dont le corps est formé par un cylindre, de soixante pieds de long et de trente-neuf pieds de diamètre, se terminant de chaque côté par deux cônes qui lui donneront une longueur totale de 120 pieds. Cet immense cylindre sera flanqué de deux grandes ailes également en aluminium et qui pourront se déployer et se replier à volonté. En outre, il y a, à l'arrière, une hélice comme celle des navires.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le docteur Smith

vient de constituer régulièrement une société par actions pour l'exploitation de son invention et qu'il a réuni déjà plusieurs milliers de dollars. La nouvelle société a pris le nom d'Atlantic and Pacific Aerial Navigation Company.

Les collections des philatelistes ne tarderont pas à s'enrichir d'un spécimen de plus.

En commémoration du mariage de sa fille et du deux centième anniversaire de l'avènement de sa dynastie, le prince Nicolas I^{er} vient de faire graver un nouveau modèle de timbre-poste qui représente le monastère de Cettigne.

Ce monument, détruit par les Turcs en 1714, fut reconstruit par Danilo Petrovitch Niegoch, qui avait été proclamé vladika du Monténégro en 1696, après avoir délivré sa patrie du joug ottoman. Les ancêtres de Nicolas I^{er} ont porté le nom de vladika, c'est-à-dire de chef à la fois spirituel et temporel, jusqu'à Danilo I^{er}, qui prit en 1852 la qualification de prince et obtint de la Russie que la Czernagora fut reconnue comme un Etat souverain.

A défaut d'autre mérite, le nouveau timbre-poste monténégrin aura, sur la plupart des autres timbres-poste d'Europe, la supériorité d'avoir un caractère national.

Même le monde des visibles, de ceux qui nous touchent, vivent sans cesse au milieu de nous, est bien mal connu. Que de tirades on a écrites sur l'instinct ! L'animal était une machine qui, immuable dans le cours des siècles, n'oubliait rien, mais n'apprenait rien. Mais c'est qu'il n'en est pas du tout ainsi. On a pu par l'incubation artificielle, ravir les jeunes oiseaux à l'éducation familiale : or les poussins nés dans l'étuve ont certains instincts développés de façon variée. Ces poussins n'ont pas peur d'un chat, viennent lui picorer dans l'oreille. Lorsqu'il s'est agi d'un corbeau, le poussin s'est avancé sur lui et lui a donné un coup de bec sur le sien. Donc l'instinct naturel n'est pas une chose immuable. En effet, des poussins incubés et âgés de six semaines sont venus également manger sous le nez du corbeau sans avoir peur. On sait qu'au contraire, le plus souvent, les petits oiseaux ont très peur des chats et des corbeaux. Il y a là un fait d'éducation ou d'observation et non d'instinct.

L'animal a du reste, plus que nous, la merveilleuse faculté de s'adapter à son milieu, et, bien mieux, le voilà qui tire un meilleur parti que nous de nos inventions orthopédiques. On connaît les merveilles réalisées dans la confection des membres articulés; le maniement en semble des plus faciles et cependant il n'est pas d'amputé qui, porteur d'une jambe artificielle, fasse illusion à ceux qui le regardent marcher. Les bêtes pourraient nous donner des leçons sous ce rapport.

Il y a quelques années, le colonel Kaltenmayer, de Bâle, reçut d'un de ses gardes-chasse de la vallée d'Aoste un bouc alpin, âgé d'un an à peine, dont la patte de derrière avait été prise dans un piège à aigles. M. Kaltenmayer porta l'animal chez le docteur Siegmund, qui procéda de suite à l'amputation du membre fracturé. Quinze jours après, la blessure était complètement cicatrisée, et le médecin adaptait au malheureux bouc une jambe de bois articulée et conforme, en tous points, aux autres pattes.

Au bout de très peu de temps, le bouc non seulement marchait comme avant son accident, mais encore on avait réussi à lui faire exécuter les sauts les plus périlleux. C'est ainsi qu'il escaladait sans difficulté une planche haute de deux mètres et demi et qu'il se tenait en équilibre sur l'arête de cette planche. Toutefois, pour descendre, il ne prenait jamais de point d'appui sur sa jambe de bois, à laquelle il ne paraissait pas se fier suffisamment.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Etude de M^e Honoré BERTRAND, huissier à Monaco
3, place Saint-Nicolas, 3

VENTE SUR SAISIE

Le samedi dix octobre mil huit cent quatre-vingt-seize, à deux heures du soir, dans un restaurant sis à la Condamine, plage du Canton, dénommé *Restaurant de la*

Réserve, il sera procédé par l'huissier soussigné, à la vente d'une quantité de meubles, objets mobiliers, et marchandises, tels que : lit noyer complet, commode, glaces, canapés, fauteuils, chaises, tables, suspensions, tableaux, étagères, verrerie, argenterie, vins et liqueurs, cabines à bain, un petit canot, etc., etc.

Au comptant, et 5 % en sus pour frais d'enchères.

Monaco, le 30 septembre 1896.

L'huissier, BERTRAND.

Etude de M^e Honoré BERTRAND, huissier à Monaco
3, place Saint-Nicolas, 3

VENTE SUR SAISIE

Le lundi douze octobre courant, à neuf heures du matin et jours suivants au besoin, dans un magasin d'épicerie et charcuterie, sis 4, rue Grimaldi, à la Condamine, il sera procédé, par l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques des marchandises et matériel composant ledit fonds de commerce, consistant en conserves et pâtes alimentaires, bougies, sardines, thé, tapioca, cacao, biscuits, moutarde, amidon, chocolat, nouilles et pâtes aux œufs, chicorée, savon, confitures, fruits au vinaigre, comptoirs, étagères, balances avec poids, charreton, fourneau et outils de charcuterie, et d'une quantité de vins fins et liqueurs, tels que : vin ordinaire, Saint-Emilion, Médoc, Saint-Estèphe, Sauternes, Malaga, Asti, Cognacs, Vermouth, Fernet, Absinthe, etc., etc.

Au comptant, et 5 % en sus des enchères.

Monaco, le 3 octobre 1896.

L'huissier, BERTRAND.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur
2, rue du Tribunal, 2.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-neuf août mil huit cent quatre-vingt-quinze, enregistré, monsieur Louis MÉDECIN, propriétaire, et madame Julie LORENZI, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e VALENTIN, notaire, ont acquis de :

1^o Monsieur François-Edmond Blanc, député, chevalier de la Légion d'honneur, propriétaire, demeurant à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise) ;

2^o Et monsieur Constantin-Vincent-Marie prince RADZIWILL, duc d'Olika, Nieswicz, Dubinki et Birze, propriétaire, et madame Marie-Louise-Antoinette-Sophie BLANC, princesse RADZIWILL, son épouse, demeurant ensemble en leur château d'Ermenonville (Oise), ayant aussi élu domicile en l'étude de M^e VALENTIN, notaire.

Une parcelle de terrain, située à Monaco, quartier de Monte Carlo, d'une superficie de cinq cent trente mètres carrés, lieu dit les Spélugues, portée au plan cadastral sous partie du n^o 293 de la section D, confinant au nord, le boulevard des Moulins ; au midi, partie à l'Hôtel Métropole et partie aux vendeurs susnommés ; à l'est, la propriété restant auxdits vendeurs ; à l'ouest, l'avenue de la Madone.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix de *soixante-dix-neuf mille cinq cents francs*.

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-seize, volume 52, numéro 8, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le six octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Pour extrait,

L. VALENTIN.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur
à Monaco, rue du Tribunal, 2.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré, monsieur le baron Eugène-Jacob

DE KANTSTEIN, consul d'Autriche-Hongrie, demeurant à Paris, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e VALENTIN, notaire, a acquis de :

1^o Monsieur François-Edmond BLANC, député, chevalier de la Légion d'honneur, propriétaire, demeurant à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise) ;

2^o De monsieur Constantin-Vincent-Marie prince RADZIWIŁL, duc d'Olika, Nieswicz, Dubinki et Birze, propriétaire, et madame Marie-Louise-Antoinette-Sophie BLANC, princesse RADZIWIŁL, son épouse, demeurant ensemble en leur château d'Ermenonville (Oise), ayant aussi élu domicile en l'étude de M^e VALENTIN, notaire.

Une parcelle de terrain, située à Monaco, quartier de Monte Carlo, d'une superficie de mille cent vingt-sept mètres carrés quatre-vingt-dixièmes, portée au plan cadastral sous partie du numéro 293 de la section D, et tenant du midi et de l'est, à l'avenue de la Madone ; de l'ouest, à la propriété de monsieur Gilly, et du nord, au boulevard des Moulins.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix de cent soixante-neuf mille cent soixante-dix francs.

Une expédition du contrat transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-seize, volume 52, numéro 5, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le six octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M^e L VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco
2, rue du Tribunal

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Valentin, notaire à Monaco, le vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré, madame Hélène Euphrasie-Marie-Louise DERVILLE, épouse de M. Jean SCHAEPTY, propriétaire rentier, avec lequel elle demeure à Monaco, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e Valentin, notaire, a acquis de :

1^o Monsieur François-Edmond BLANC, député, chevalier de la Légion d'honneur, propriétaire, demeurant à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise) ;

2^o Et monsieur Constantin-Vincent-Marie prince RADZIWIŁL, duc d'Olika, Nieswicz, Dubinki et Birze, propriétaire, et madame Marie-Louise-Antoinette-Sophie BLANC, princesse RADZIWIŁL, son épouse, demeurant ensemble en leur château d'Ermenonville (Oise), ayant aussi élu domicile en l'étude de M^e VALENTIN, notaire.

Une parcelle de terrain, située à Monaco, quartier de Monte Carlo, d'une superficie de cinq cents mètres carrés, portée au plan cadastral sous partie du n^o 293 de la section D, confinant de l'est, à un escalier ; du midi, à l'avenue horizontale et à partie du rond-point ; du nord et de l'ouest, au surplus de la propriété appartenant aux vendeurs susnommés.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix de cinquante mille francs.

Une expédition du contrat transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-seize, volume 52, numéro 6, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 6 octobre 1896.

Pour extrait,
L. VALENTIN.

AVIS

A VENDRE de suite, le CAFÉ MAGENTA, sis boulevard Charles III, n^o 46, à Monaco.

Pour renseignements, s'adresser à M. CIOCO, syndic de la faillite Musso.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 septembre au 4 octobre 1896

AVENZA, navicello Bianca B., ital., c. Nardini,	marbres.
CANNES, b. Monte Carlo, fr., c. Ferrero,	sable.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	id.
ID. b. Louise, fr., c. Garel,	id.
ID. b. Rosine, fr., c. Besson,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Bachelon,	id.
SAINT-TROPEZ, b. Figaro, fr., c. Musso,	id.

Départs du 28 septembre au 4 octobre 1896

CANNES, b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	sur lest.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud, i	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Ruminéras.	id.
ID. b. Louise, fr., c. Garel,	id.
ID. b. Rosine, fr., c. Besson,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Bachelon,	id.
SAINT-TROPEZ, b. Figaro, fr., c. Musso,	id.

CHEMIN DE FER DE MONTE CARLO A LA TURBIE

De Monte Carlo à La Turbie (montée)

Monte Carlo, départ à 6 h. matin (dimanches et fêtes) — 8 h. — 10 h. matin — 2 h. — 4 h. 10 — 6 h. 30 soir.

Bordina, arrivée à 6 h. 7 matin (dimanches et fêtes) — 8 h. 7 — 10 h. 7 matin — 2 h. 7 — 4 h. 17 — 6 h. 37 soir.

La Turbie, arrivée à 6 h. 22 matin (dimanches et fêtes) — 8 h. 22 — 10 h. 22 matin — 2 h. 22 — 4 h. 32 — 6 h. 52 soir.

De la Turbie à Monte Carlo (descente)

La Turbie, départ à 6 h. 30 matin (dimanches et fêtes) — 8 h. 30 — 10 h. 35 matin — 3 h. — 5 h. — 7 h. soir.

Bordina, arrivée à 6 h. 45 matin (dimanches et fêtes) — 8 h. 45 — 10 h. 50 matin — 3 h. 45 — 5 h. 15 — 7 h. 15 soir.

Monte Carlo, arrivée à 6 h. 52 matin (dimanches et fêtes) — 8 h. 52 — 10 h. 57 matin — 3 h. 22 — 5 h. 22 — 7 h. 22 soir.

PRIX DES PLACES (semaine)

Montée, 1^{re} classe : 3 fr. 10 — 2^e classe, 2 fr. 30.
Descente, 1^{re} classe, 1 fr. 55 — 2^e classe, 1 fr. 15.
Aller et retour : 1^{re} classe, 4 fr. 65 — 2^e classe, 3 fr. 45.

DIMANCHES ET FÊTES

Montée, 1^{re} classe, 1 fr. 55 — 2^e classe, 1 fr. 15.
Descente, 1^{re} classe, 0,75 — 2^e classe, 0,60.
Aller et retour, 1^{re} classe, 2 fr. 30 — 2^e classe, 1 fr. 75.

Sociétés. — Groupes de 20 personnes au moins, aller et retour, par personne, 1 fr. 50.

Abonnements. — Pour 30 courses, valables 3 mois, 54 fr. 75. — Pour 10 courses, valables 1 mois, 17 fr. 25. — Pour un nombre quelconque de courses, par mois, 20 fr.

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S^t-Maur

Rue Grimaldi, n^o 25 — Condamine

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

**GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE**

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX
VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIIF MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1896

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Sept. Octobre.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
28	756.1	756.9	757.	757.9	758.2	21.	22.2	19.1	17.9	17.3		Calme	Beau	
29	760.1	760.1	760.	760.1	760.3	21.3	21.3	19.2	18.5	18.		id.	Nuageux.	
30	759.8	759.2	759.	758.7	759.	19.7	21.2	21.3	17.8	17.2		S E faible	id.	
1	758.5	758.7	758.9	759.1	759.5	17.4	19.1	17.2	16.5	16.1		id.	Couvert, pluie	
2	756.1	756.1	756.	756.1	755.9	16.9	16.7	16.3	16.5	16.9		id.	id.	
3	757.5	758.1	758.1	758.3	759.5	18.	19.2	18.5	17.9	17.5		id.	id.	
4	759.9	760.	758.9	759.	759.2	19.3	20.	20.	17.6	16.		id.	Variable	
DATES		28	29	30	1	2	3	4						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima		22.2	22.2	21.2	20.1	16.9	19.5	21.3				
		Minima		18.4	17.	16.8	15.2	15.	15.5	16.				

Pluie tombée : 115^{mm}